

civils veulent
ion.

que vient de
les Ingénieurs
mbres de leur
matières qu'ils
e leurs préten-
sont de l'attri-

urnée *sine die*.

APPENDICE A.

Adresse du Président

Québec, 10 Avril 1894.

AUX MEMBRES DE LA CORPORATION DES ARPEN TEURS-GÉOMÈTRES DE
LA PROVINCE DE QUÉBEC.

MESSIEURS,

Nous entrons aujourd'hui dans notre cinquième triennat, c'est-à-dire que douze années se sont maintenant écoulées depuis la date de notre incorporation en 1882.

En vous présentant le onzième rapport sur les opérations du Bureau de Direction pendant l'année qui vient de se terminer, il semble qu'il doit être évident à chacun de nous que, pendant cette première période de notre existence sociale, nous avons certainement fait des progrès notoires; d'abord sous le rapport de la qualification bien supérieure, que l'on constate chez les aspirants, qui se présentent pour devenir membres de la profession, et ensuite sous le rapport de l'influence morale qu'il nous est maintenant permis d'exercer comme corps professionnel: Car enfin nous nous sommes affranchis de l'isolement, où nous reléguait autrefois notre position de subalterne et tout à fait dépendante sous un chef de département dans le service civil de cette province; et nous nous sommes élevés au rang que nous devons occuper dans la société, pour y prendre notre place parmi les professions libérales.

Il ne faut pas cependant se borner à ce premier succès et croire que nous avons tout accompli. Non certes, et maintenant que nous avons assuré notre existence sociale, il nous faut diriger tous nos efforts à améliorer davantage la position individuelle de chacun de nos membres, et lui trouver les moyen de se procurer au moins l'aisance indispensable à la vie d'un homme de profession.